



Conseil du  
patrimoine  
religieux  
du Québec

Rapport annuel 2008-2009



# *Table des matières*

## 3 Introduction

### **Conseil du patrimoine religieux du Québec**

#### 4 Mandat

#### 4 Structures

#### 5 Activités

#### 8 Communications

#### 9 Financement

### **Soutien à la restauration du patrimoine religieux**

#### 10 Description

#### 11 Répartition de l'aide financière

#### 11 Listes des projets subventionnés

### **Annexes**

#### 23 Conseil d'administration

#### 23 Ressources humaines

#### 24 Liste des membres

#### 27 États financiers vérifiés

Couverture et page d'introduction :  
Chantier à l'église Saint-Louis-de-France (East Angus)  
© Photo : Ateliers Architecture

Ce rapport annuel est une publication du Conseil du patrimoine religieux du Québec.

Toute copie et toute nouvelle publication de ce rapport sans le consentement du Conseil du patrimoine religieux du Québec sont interdites.

Pour obtenir un exemplaire papier de ce document, veuillez vous adresser à :

Conseil du patrimoine religieux du Québec  
100, rue Sherbrooke Est, bureau 3300  
Montréal (Québec) H2X 1C3  
Tél. : 514 931-4701 – 1 866 580-4701  
Télééc. : 514 931-4428  
Courriel : conseil@patrimoine-religieux.qc.ca

Veuillez noter qu'une version électronique est disponible en ligne, dans la section « Publications » du site du Conseil à : [www.patrimoine-religieux.qc.ca](http://www.patrimoine-religieux.qc.ca).

#### **Rédaction**

Jocelyn Groulx, directeur  
Hélène Petit, adjointe à la direction  
Marie-Claude Ravary, chargée de projets

#### **Révision linguistique**

Belle Page

#### **Réalisation graphique**

Siamois graphisme

#### **Photos**

À moins d'indication contraire, les photos sont la propriété du Conseil du patrimoine religieux du Québec.

# Introduction

Le Conseil du patrimoine religieux du Québec, nommé auparavant Fondation du patrimoine religieux du Québec, a été créé en 1995 pour soutenir la conservation et la mise en valeur d'éléments religieux du patrimoine québécois (édifices, biens mobiliers et œuvres d'art) par la restauration et l'entretien préventif. Le Conseil a également réalisé des projets d'inventaire, notamment l'inventaire des lieux de culte du Québec, et a encadré la mise en œuvre de projets de mise en valeur, de colloques et de publications pour faire connaître le patrimoine religieux dans ses différentes formes et manifestations.

En juin 2006, la Commission de la culture de l'Assemblée nationale publiait les résultats d'une vaste consultation panquébécoise tenue de septembre 2005 à janvier 2006 auprès des personnes préoccupées par l'avenir du patrimoine religieux du Québec. Cet effort d'envergure avait comme objectifs de colliger l'ensemble des opinions sur la question et de formuler une série de recommandations visant à améliorer la connaissance, la gestion, la transmission et la protection du patrimoine religieux.

Étant donné son rôle central en la matière, la Fondation était particulièrement concernée par les avis qui y ont été formulés. Désirant se positionner par rapport aux recommandations de la Commission de la culture, elle a réalisé une démarche de planification stratégique, soit : réfléchir sur son rôle et sa mission fondamentale, définir sa vision d'un développement à moyen et long terme, établir ses objectifs et ses priorités d'action pour les quatre prochaines années et évaluer ses capacités organisationnelles à l'égard des objectifs visés.

Ainsi, lors de l'assemblée générale tenue le 28 septembre 2007, la Fondation a modifié sa raison sociale pour Conseil du patrimoine religieux du Québec afin de mieux représenter les réalités de ses activités et d'élargir son mandat. Celui-ci, étant jusque-là limité à la gestion du programme de financement des projets de restauration du patrimoine religieux immobilier et mobilier, à la réalisation d'inventaires et, dans une moindre mesure, à des activités de sensibilisation telles que des colloques sur le patrimoine religieux, le nouveau mandat du Conseil visait à en faire un « partenaire » des communautés religieuses, du gouvernement, des municipalités, des municipalités régionales de comté (MRC) et de tout autre intervenant dans le domaine.



© Photo : Ateliers Architecture



© Photo : Ateliers Architecture

# Conseil du patrimoine religieux du Québec

## *Mandat*

Créé en 1995, le Conseil du patrimoine religieux du Québec, auparavant connu sous le nom de Fondation du patrimoine religieux du Québec, est un organisme à but non lucratif qui œuvre à l'échelle du Québec. Il a pour mission de soutenir et de promouvoir la conservation et la mise en valeur du patrimoine religieux québécois.

Depuis 1995, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine a établi un partenariat avec le Conseil pour la gestion de l'aide financière à la restauration du patrimoine religieux. Cette aide vise à soutenir financièrement les initiatives en vue de la restauration d'édifices du patrimoine religieux (volet 1) ainsi que du mobilier, des œuvres d'art et des orgues (volet 2) qu'ils renferment.

Au Conseil, les différentes traditions religieuses travaillent de concert, en partenariat et en collaboration étroite avec les propriétaires, les collectivités locales et l'État québécois. Il se compose de douze tables de concertation régionales, réunissant architectes, historiens de l'art, professeurs d'art, experts en art sacré, représentants laïques ou cléricaux officiellement nommés par les traditions propriétaires d'édifices religieux patrimoniaux, ainsi que de représentants du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Depuis le début de ses activités, le Conseil a fait siens des principes de conservation et de restauration reconnus à l'échelle internationale par le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS).

L'objet du Conseil et de ses travaux est patrimonial, et l'aide qui lui est fournie n'est pas une aide sur le plan de la liturgie, mais plutôt un soutien au patrimoine religieux immobilier et mobilier de toutes traditions confondues, qui constitue une richesse pour l'ensemble de notre société.

Cette formule est originale et probablement unique au monde. Elle se distingue de la formule française, dans laquelle l'État, propriétaire des lieux de culte, en assume l'entretien, et de la formule britannique des trusts, organismes financés par l'Église et l'État, qui prennent possession des lieux de culte patrimoniaux excédentaires.

## *Structures*

### **Membres**

Les membres du Conseil sont les représentants désignés par les autorités religieuses des propriétaires d'édifices patrimoniaux et les personnes intéressées aux buts et aux activités de l'organisation.

### **Conseil d'administration**

Le conseil d'administration est formé de dix-huit personnes élues par les membres de l'assemblée générale. Il supervise la direction générale du Conseil, entérine la planification stratégique et voit au bon fonctionnement des tables de concertation régionales.

### **Comité exécutif**

Le comité exécutif est formé de cinq personnes élues au sein du conseil d'administration, notamment le président, le vice-président, le trésorier et le secrétaire. Il élabore et propose les stratégies et les recommandations qui seront soumises par la suite au conseil d'administration.

### **Direction générale**

La direction générale est responsable de la gestion de l'aide financière à la restauration du patrimoine religieux et s'assure du respect des protocoles et des procédés administratifs relatifs aux projets. Elle est en contact permanent avec les différentes régions par l'entremise des présidents, des secrétaires et des représentants du Ministère. Elle conçoit également des projets (inventaires, colloques), monte des dossiers de recherche (églises modernes, tourisme religieux) et met au point des outils de communication (site Internet, bulletins d'information) afin d'assurer la protection du patrimoine religieux.

### **Tables de concertation régionales**

Les tables de concertation régionales sont composées de représentants laïcs ou cléricaux des traditions propriétaires de bâtiments patrimoniaux, d'experts en patrimoine (historiens, architectes, etc.) et des représentants du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine qui ont un rôle d'observateur et de conseiller sans droit de vote. Dans chacune des régions du Québec, elles diffusent les informations sur l'aide financière, reçoivent les demandes, acceptent les projets de restauration en fonction des enveloppes budgétaires et participent au suivi des projets.

## Liste des Tables de concertation régionales

Région 1 : Table de Montréal

Région 2A-2B : Table de Québec–Chaudière–Appalaches

Région 3A : Table du Bas-Saint-Laurent

Région 3B : Table de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Région 4A : Table du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Région 4B : Table de la Côte-Nord

Région 5A : Table de Laval–Lanaudière–Laurentides

Région 5B : Table de l'Outaouais

Région 6A : Table de la Montérégie

Région 6B : Table de l'Estrie

Région 7 : Table de l'Abitibi-Témiscamingue

Région 8 : Table de la Mauricie–Centre-du-Québec

## Comité des orgues

Le comité des orgues réunit des experts des grandes écoles de musique du Québec. Il est chargé d'analyser les dossiers et de conseiller les tables de concertation régionales quant aux différents projets de restauration d'orgues. Les membres de ce comité ont pour mandat de définir la valeur ou les caractéristiques d'un orgue patrimonial, de déterminer les travaux admissibles et de s'assurer que la restauration sera faite selon les règles de l'art et qu'elle respectera le caractère patrimonial de l'instrument.

## Comité des biens mobiliers et des œuvres d'art

Le comité des biens mobiliers et des œuvres d'art est composé d'experts venant d'institutions muséales et de professeurs d'histoire de l'art réputés. Il est chargé de sélectionner les dossiers de restauration d'œuvres d'art et de biens mobiliers d'intérêt patrimonial dans le cadre du programme.

## Comité des archives

Le comité des archives a pour but d'encourager les représentants des communautés et des traditions religieuses à assurer la pérennité de leurs archives afin d'en garantir la valeur de témoignage pour les générations à venir.

## Comité sur la sécurité incendie des immeubles religieux

Le comité sur la sécurité incendie des immeubles religieux est composé de représentants de la Régie du bâtiment du Québec, de l'Assurance mutuelle des fabriques de Montréal, de l'Assurance mutuelle des fabriques de Québec et du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Ce comité a pour mandat d'analyser les problématiques et de proposer des améliorations liées aux systèmes de sécurité incendie (paratonnerres, gicleurs, système de détection, etc.).

## Comité de coordination

Le comité de coordination comprend huit membres, dont quatre sont nommés par le Conseil et quatre autres par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Il est coprésidé par un membre représentant le Conseil et un membre représentant le Ministère. Il assure la mise en œuvre et le suivi des termes du protocole d'entente et élabore les politiques administratives liées à la gestion de l'aide financière à la restauration du patrimoine religieux.

## Activités

### Assemblée générale 2008

La douzième assemblée générale du Conseil du patrimoine religieux du Québec s'est tenue à l'École des Ursulines de Québec le vendredi 24 octobre 2008. Les membres du conseil d'administration ont procédé à l'élection d'un nouveau comité exécutif, composé de M. Michel Lavoie (président), M<sup>me</sup> Christine Cheyrou (vice-présidente), M. Jean-François Royal (trésorier), M. Marc Lacasse (secrétaire) et M. Louis-Philippe Desrosiers (administrateur).



Aile Saint-Joseph du Monastère des Ursulines de Québec

© Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Pascale Loubat, 2006

## Conférence de presse pour l'annonce du budget 2008-2009



(Source : ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine)

*M. Michel Lavoie, président du Conseil du patrimoine religieux du Québec, M<sup>me</sup> Christine Saint-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M. Raymond Bachand, ministre du Développement économique de l'Innovation et de l'Exportation, ministre du Tourisme et ministre responsable de la région de Montréal, et le père Claude Grou, recteur de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal*

Le 4 mai 2008, la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M<sup>me</sup> Christine St-Pierre, a annoncé une nouvelle enveloppe budgétaire pour la restauration du patrimoine religieux québécois. Cette annonce a eu lieu à l'oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal en présence du président du Conseil du patrimoine religieux du Québec, M. Michel Lavoie, du ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, ministre du Tourisme et ministre responsable de la région de Montréal, M. Raymond Bachand, et du recteur de l'oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, le père Claude Grou.

Dans le cadre de cette annonce, une somme de 6 817 900 \$, répartie sur trois ans a été accordée pour la réalisation de travaux majeurs effectués à l'oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, notamment à la basilique, à la crypte et à l'orgue Beckerath, l'un des plus grands instruments à traction mécanique au monde. La ministre St-Pierre a profité de l'occasion pour en annoncer le premier volet de 2 249 000 \$. Propriété de la communauté religieuse des pères de Sainte-Croix, l'oratoire a une notoriété internationale. Le nombre croissant de touristes, de fidèles et de pèlerins qui fréquentent

l'endroit depuis un demi-siècle rend ces travaux nécessaires. L'oratoire est considéré d'importance nationale sur les plans historique, symbolique, architectural, esthétique et touristique. La conservation et la mise en valeur du site et des bâtiments qu'il regroupe ont un impact majeur sur la qualité et la préservation de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal.

### Investissement dans le patrimoine religieux

Le 4 novembre 2008, la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M<sup>me</sup> Christine St-Pierre, a annoncé les 110 projets de restauration de bâtiments religieux qui seront réalisés grâce à l'aide de 15,6 M\$ versée, en 2008-2009, au Conseil du patrimoine religieux du Québec.

Cette aide vise à soutenir financièrement les initiatives en vue de la restauration d'édifices du patrimoine religieux ainsi que du mobilier, des œuvres d'art et des orgues qu'ils renferment. Depuis 1995, le gouvernement du Québec a investi 198,5 M\$ dans ce secteur. La participation gouvernementale a par ailleurs entraîné des investissements privés de plus de 100 M\$, ce qui a permis du même souffle de maintenir et même d'accroître la présence des édifices religieux patrimoniaux dans l'offre touristique québécoise.

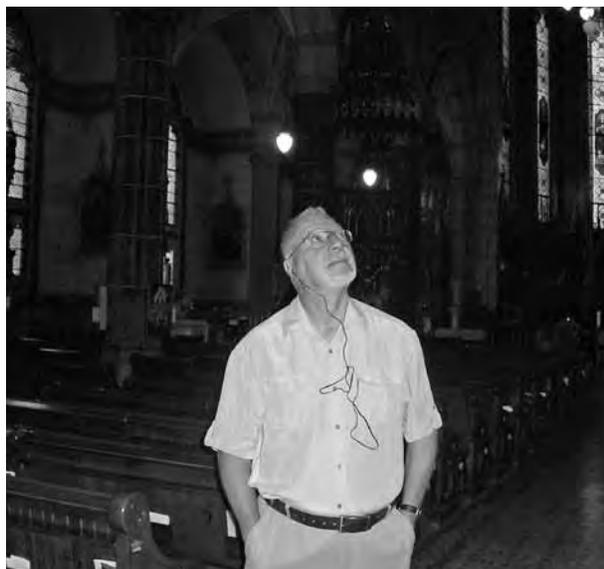
### Évaluation patrimoniale des lieux de culte construits entre 1945 et 1975 en Montérégie

Après avoir complété l'évaluation patrimoniale et la classification de 210 lieux de culte construits entre 1945 et 1975 sur le territoire de l'île de Montréal, le Conseil a entrepris la réalisation de l'évaluation patrimoniale des lieux de culte modernes en Montérégie. Ce projet a bénéficié de l'aide financière de la Direction régionale de la Montérégie du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, des diocèses catholiques de Saint-Hyacinthe, de Valleyfield et de Saint-Jean-Longueuil, et du diocèse anglican de Montréal.

L'évaluation patrimoniale des lieux de culte construits entre 1945 et 1975 en Montérégie s'inscrit dans la poursuite de l'inventaire des lieux de culte du Québec qui a permis d'inventorier 2 751 édifices culturels ouverts ou fermés depuis peu et appartenant à toutes les traditions ou communautés religieuses. Cet inventaire inclut les églises paroissiales, les lieux de culte de traditions autres que catholique, les chapelles conventuelles, les oratoires, les sanctuaires et les lieux de pèlerinage construits jusqu'en 1975. De plus, l'évaluation patrimoniale et la classification régionale de plus de 1500 lieux de culte construits avant 1945

ont été réalisées. Les informations sur les lieux de culte inventoriés sont accessibles à partir du site Internet du Conseil ([www.lieuxdeculte.qc.ca](http://www.lieuxdeculte.qc.ca)).

### **Baladodiffusion à l'église Saint-Pierre-Apôtre à Montréal**



*M. Roger Nincheri, écoutant la plage audio sur Guido Nincheri, lors du lancement de la baladodiffusion de l'église Saint-Pierre-Apôtre.*

Considérant que peu nombreux sont les lieux de culte possédant les moyens d'embaucher une personne pouvant organiser des visites guidées de leur sanctuaire, le Conseil a décidé de réaffirmer son rôle de diffuseur des savoirs liés au patrimoine religieux québécois en réalisant un projet de baladodiffusion à l'église Saint-Pierre-Apôtre à Montréal. Tout comme le réseau Internet, la forte popularité des baladeurs MP3 laisse entrevoir de grandes possibilités d'interrelations entre le patrimoine et le tourisme. La flexibilité de ce média étant probablement son plus grand atout, il offre aux visiteurs une grande autonomie et une liberté d'action dans leur expérience.

La visite de l'église Saint-Pierre-Apôtre comprend vingt plages audio, le parcours faisant ressortir les aspects tant historiques, architecturaux, esthétiques que sociaux de cet îlot paroissial classé site historique en 1977. Les visiteurs peuvent découvrir la première réalisation architecturale et l'un des plus beaux chefs-d'œuvre de Victor Bourgeau. Au cours de leur visite, ils croisent la route de personnages qui ont marqué

l'histoire de l'érection de la paroisse, mais aussi de la Métropole, tels que Mgr Ignace Bourget, Mgr Eugène de Mazenod, Pierre Beaudry, sir George-Étienne Cartier, les Messieurs de Saint-Sulpice, etc.

Ce projet, lancé à l'église même après la messe dominicale du 13 juillet 2008, a été réalisé grâce au soutien financier de l'Entente sur le développement culturel de Montréal, dans le cadre du programme de soutien à la diffusion du patrimoine montréalais, et de Patrimoine Canada avec son programme Jeunesse Canada au travail dans les établissements du patrimoine.

### **Inventaire du patrimoine religieux immatériel**

En novembre 2008, la Chaire de recherche du Canada en patrimoine ethnologique de l'Université Laval recevait, de la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M<sup>me</sup> Christine St-Pierre, la confirmation du financement de l'inventaire du patrimoine immatériel religieux du Québec. L'inventaire national a débuté en janvier 2009.

L'inventaire national s'échelonne sur une période de trois ans. Dix ethnologues réaliseront annuellement des entrevues dans une quinzaine de congrégations et paroisses catholiques, ainsi que dans des communautés d'autres confessions. Le comité consultatif de l'inventaire, qui regroupe des représentants de communautés, d'organismes religieux et du Ministère, a choisi les communautés à inventorier en 2009, en tenant compte de différents critères (situation précaire, représentation régionale, mission, représentation hommes/femmes).

Plus qu'un simple inventaire destiné à la conservation, les données recueillies feront partie d'une banque de données multimédia qui servira à la diffusion du patrimoine immatériel religieux. L'inventaire informatisé comprendra des descriptions textuelles, des photographies, des extraits sonores et des docu-clips gérés par un site web, afin de rendre l'inventaire facilement accessible à un grand public. Les données de l'inventaire seront éventuellement versées dans le Répertoire du patrimoine culturel du Québec.

Pour mener ce vaste chantier, la Chaire de recherche en patrimoine ethnologique s'est associée à Mission patrimoine religieux, au Conseil du patrimoine religieux du Québec, à la Société des musées québécois et à la Société québécoise d'ethnologie.

# Communications

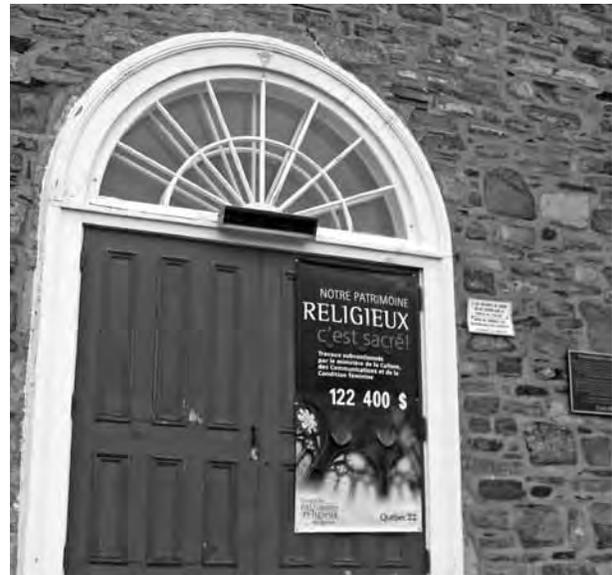
## Sites Internet



Le site Internet du Conseil ([www.patrimoine-religieux.qc.ca](http://www.patrimoine-religieux.qc.ca)) présente toute l'information relative à l'organisation et à ses mandats en matière de protection et de mise en valeur du patrimoine religieux québécois. Le Conseil a aussi créé trois autres sites Internet : le premier, pour l'inventaire des lieux de culte du Québec ([www.lieuxdeculte.qc.ca](http://www.lieuxdeculte.qc.ca)), le deuxième, pour la diffusion de ses colloques ([www.colloquepatrimoinereligieux.qc.ca](http://www.colloquepatrimoinereligieux.qc.ca)) et le troisième, pour l'Observatoire du patrimoine religieux ([www.observatoire-patrimoine-religieux.qc.ca](http://www.observatoire-patrimoine-religieux.qc.ca)), réalisé dans le cadre de la tenue de conférences sur le patrimoine religieux montréalais au printemps 2007.

## Bannière

La bannière « Notre patrimoine religieux, c'est sacré! » identifie les projets de restauration qui bénéficient de l'aide financière du Conseil du patrimoine religieux du Québec et du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Le montant de la subvention est ajouté à la bannière lorsque cette aide financière est égale ou supérieure à 100 000 \$. Comme le stipule le protocole d'entente, cette bannière doit être installée de manière très visible sur l'édifice subventionné pendant toute la durée des travaux.



Restauration du parvis à l'église Saint-Jean-Baptiste, Saint-Jean-Port-Joli

© Photo : CPRO, 23 avril 2009



## Bulletin d'information

Le bulletin d'information du Conseil est publié quatre fois par année à 1500 exemplaires. De plus, 1200 bulletins sont envoyés par courrier électronique et près de 1000 téléchargements sont effectués sur le site pour chacune des parutions ([www.patrimoine-religieux.qc.ca](http://www.patrimoine-religieux.qc.ca), onglet « Publications »). Distribué aux membres et aux partenaires du Conseil, le bulletin se veut un outil d'information convivial et facile à consulter.

# Financement

Le Conseil du patrimoine religieux du Québec tient à remercier les donateurs privés suivants :

## 1000 \$ ou plus

- Banque Nationale du Canada
- Caisse Centrale Desjardins
- Couvreur Verdun
- Orgues Létourneau
- Sœurs de la Présentation de Marie du Québec

## Entre 500 et 1000 \$

- Congrégation de Notre-Dame du Québec
- Corporation épiscopale catholique romaine de Nicolet
- Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier
- Entreprises Jules Therrien & Fils
- M<sup>me</sup> Paule Boutin

## Entre 100 et 500 \$

- Congrégation des Sœurs de Sainte-Anne
- Beaupré et Michaud, Architectes
- M<sup>me</sup> Anita Caron
- Dubois Girard Design
- Fabrique de la paroisse Notre-Dame de Montréal
- Daubois
- M. François Goulet
- Fondation Phyllis Lambert
- Toitures Qualitoit
- M. David J. Wigglesworth
- Évêché catholique romain de Baie-Comeau
- Centre historique Notre-Dame-du-Bon-Conseil de Chicoutimi
- Fabrique de la paroisse Saint-François-du-Lac
- M. François Davignon
- M. Mario Dufour
- J. Garceau & Fils
- M. Sylvain Gaudreault, député de Jonquière
- Groupe Atwill-Morin
- M. Luc Hurtubise
- M. Gilles Larose
- M. Rolland L'Italien
- M. Michel Prévost
- Œuvre David Déziel
- Toitures Raymond Martin

## Moins de 100 \$

- M<sup>me</sup> Claude Laurin
- M. Jean Bourassa
- M. André Cousineau
- Sœurs Disciples du Divin Maître
- M. Marc Bouchard
- M. Paul Constancis
- M. Jean-Claude Marsan
- M<sup>me</sup> Marie-Odile Trépanier
- M<sup>me</sup> Monique Laferrière
- M. Jean E. Marier
- M. Almas Mathieu
- M<sup>me</sup> Julie Savard
- Archives FIC
- Sœurs de la Charité de Québec
- M. Michel Bégin
- M<sup>me</sup> Marie Leblanc
- M. Pierre Leroux
- M. Paul Ruel

# Soutien à la restauration du patrimoine religieux

## *Description*

L'aide financière à la restauration du patrimoine religieux est accordée en vertu d'une entente conclue entre le Conseil du patrimoine religieux du Québec et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Cette mesure vise à soutenir financièrement les initiatives en vue de la restauration d'édifices du patrimoine religieux (volet 1) ainsi que du mobilier, des œuvres d'art et des orgues (volet 2) qu'ils renferment.

Depuis 1995, le gouvernement du Québec a investi 198,5 M\$ dans le financement des projets de restauration du patrimoine religieux. La participation gouvernementale a entraîné des investissements privés de plus de 100 M\$, ce qui a permis du même souffle d'accroître la présence des édifices religieux patrimoniaux dans l'offre touristique québécoise.

Toutes les demandes d'aide financière sont traitées en conformité avec le processus de gestion établi par le Conseil. Elles doivent être soumises sur un formulaire prévu et fourni à cet effet, et être accompagnées d'un carnet de santé de l'immeuble. La sélection des nouveaux projets est établie en fonction des critères de priorité suivants :

- Intervenir sur les biens immobiliers qui sont protégés en vertu de la Loi sur les biens culturels ou dont la valeur patrimoniale a été déclarée incontournable (A), exceptionnelle (B) ou supérieure (C) selon l'évaluation réalisée dans chacune des régions.
- Soutenir les projets de restauration dont les travaux concernent soit le gros œuvre (fondations, structure, toiture, maçonnerie, etc.), soit l'installation ou la mise aux normes des systèmes de sécurité.
- Viser une participation financière du milieu d'au moins 30 % dans l'ensemble de la réalisation de ces projets.

Les projets de restauration doivent être amorcés au plus tard six mois après l'annonce de la ministre et se terminer dans les vingt-quatre mois de l'annonce.

Dans tous les cas, les projets subventionnés sont soumis à un processus de vérification interne pour s'assurer du respect des règles du programme et de la conformité des réclamations et des versements de subventions.

Chaque année, le Conseil, en collaboration avec les tables de concertation régionales, met à jour un plan triennal d'immobilisation comprenant les demandes d'aide financières pour les trois prochaines années.

## Répartition de l'aide financière

Du 1<sup>er</sup> avril 2008 au 31 mars 2009, le Conseil a autorisé, au moyen de réservations de fonds, des projets de restauration nécessitant une aide financière globale de 18 228 575 \$, permettant la réalisation de 143 projets de restauration d'édifices religieux patrimoniaux (volet 1) et de 24 projets de restauration de biens mobiliers, d'œuvres d'art et d'orgues (volet 2). Ces projets de restauration ont bénéficié de l'aide financière du budget 2007-2008 et d'exercices financiers précédents.

Au cours de la même période, 50 % des édifices religieux financés dans le cadre du programme possédaient un statut en vertu de la Loi sur les biens culturels ou une désignation de la Commission des lieux et des monuments historiques du Canada, pour un montant déboursé de 9 295 581 \$, soit 51 % de l'ensemble des investissements publics consentis.

De plus, la participation financière du milieu aux travaux de restauration s'élevait à 38 %, soit une somme de 11 158 022 \$.

Finalement, durant cette même année financière, le Conseil a emprunté trois tranches de 5 M\$ (34<sup>e</sup>, 35<sup>e</sup> et 36<sup>e</sup> sous-enveloppes) auprès des institutions financières.

## Listes des projets subventionnés

Au cours des derniers mois, l'action du Conseil a permis de restaurer, de revitaliser et de rendre à la communauté plusieurs joyaux du patrimoine religieux québécois. Voici la liste complète des réservations de fonds durant l'année financière 2008-2009.

### Réservations de fonds du 1<sup>er</sup> avril 2008 au 31 mars 2009

#### Volet 1 – Restauration des biens immobiliers

Édifice	Municipalité	Statut	Tradition	Coût des travaux (\$)	Subvention (\$)	%	Description des travaux
Sanctuaire du Saint-Sacrement	Montréal	MHC	Catholique	178 858	115 500	65	Restauration de la fenestration.
Maison-mère des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph	Montréal	AHND	Catholique	215 323	70 000	33	Restauration de la toiture du caveau.
Église Saint-Esprit de Rosemont	Montréal	SPCo	Catholique	136 708	78 854	58	Restauration de la maçonnerie du contrefort ouest.
Mission Saints-Martyrs-Coréens	Montréal		Catholique	186 541	130 579	70	Restauration de la maçonnerie de la corniche de la façade.
Église Saint-Enfant-Jésus-du-Mile-End	Montréal		Catholique	65 000	45 500	70	Restauration de la toiture.

Volet 1 – Restauration des biens immobiliers (suite)

Édifice	Municipalité	Statut	Tradition	Coût des travaux (\$)	Subvention (\$)	%	Description des travaux
Église Saint Andrew and Saint Paul	Montréal		Presbytérienne	1 011 351	250 000	25	Restauration de la toiture en cuivre.
Église Saint-Stanislas-de-Kostka	Montréal		Catholique	72 666	31 500	43	Restauration de la toiture de la sacristie.
Église Saint George	Montréal	LHND	Anglicane	176 996	105 000	59	Restauration de la maçonnerie du portique de l'entrée principale.
Église Saint-Édouard	Montréal		Catholique	60 000	42 000	70	Rejointoiement de la maçonnerie du mur nord.
Église Saint Michael and Saint Anthony	Montréal		Catholique	23 242	16 269	70	Restauration de la toiture.
Église Immaculée-Conception	Montréal	OAR	Catholique	61 000	42 586	70	Restauration de la maçonnerie du clocher.
Église Saint John the Evangelist	Montréal		Anglicane	23 717	9 100	38	Restauration de la maçonnerie du pignon ouest.
Église Saint-Patrick	Montréal	MHC, LHND	Catholique	484 765	210 000	43	Restauration de la maçonnerie de la façade.
Église La Visitation de la Bienheureuse-Vierge-Marie	Montréal	MHC, OAC, AP	Catholique	295 000	206 500	70	Restauration de la maçonnerie, des contreforts et des fondations.
Église Saint-Jean-Baptiste	Montréal	SPCo	Catholique	9 084	6 284	69	Restauration de la maçonnerie.
Église Notre-Dame-de-la-Défense	Montréal	LHND	Catholique	125 000	87 500	70	Restauration de la fenestration.
Église Notre-Dame-de-Grâce	Montréal		Catholique	258 762	175 000	68	Restauration de la maçonnerie du campanile.
Église Saint-Pierre-Claver	Montréal		Catholique	1 798	1 235	69	Restauration de la toiture.
Église Saints-Anges-Gardiens de Lachine	Montréal		Catholique	355 000	248 500	70	Restauration de la maçonnerie du clocher ouest.
Église Saint-Joachim	Montréal		Catholique	290 589	203 412	70	Restauration de la toiture.
Monastère des Carmélites	Montréal	MHC, AP	Catholique	1 085 462	422 000	39	Restauration de la maçonnerie du mur d'enceinte ouest.

Volet 1 – Restauration des biens immobiliers (suite)

Édifice	Municipalité	Statut	Tradition	Coût des travaux (\$)	Subvention (\$)	%	Description des travaux
Église Saint-Viateur	Montréal		Catholique	831 089	582 000	70	Restauration de la toiture et de la maçonnerie du clocher ouest.
Synagogue Shaar Hashomayim	Westmount		Juive	54 578	29 085	53	Restauration de la toiture.
Église Sainte-Geneviève	Montréal		Catholique	250 000	175 000	70	Restauration de la maçonnerie et du parvis.
Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal	Montréal	AHND, SPCo, LNND	Catholique	375 103	262 572	70	Restauration de la maçonnerie et des toitures.
Église Saint-Michel	Québec	AHD, OAC	Catholique	4 359	3 051	70	Restauration de la fenestration.
Église Chalmers Wesley	Québec	AHD	Église Unie	670 463	395 889	59	Restauration de la toiture du clocher et de la maçonnerie des pinacles.
Église Sainte-Famille	Cap-Santé	MHC, SHC, OAC	Catholique	244 303	155 216	64	Restauration des portes et du revêtement extérieur.
Église Saint-Casimir	Saint-Casimir		Catholique	92 596	62 560	68	Restauration de la fenestration.
Église Saint-Joseph	Deschambault	MHC, AP, OMAC	Catholique	52 000	36 500	70	Installation d'un système de protection incendie.
Église Saint-Jean	Île-d'Orléans	MHC, AHD	Catholique	15 734	11 014	70	Restauration des fenêtres, des portes et du clocher.
Église Saint-Dominique	Québec		Catholique	699 430	489 600	70	Restauration de la maçonnerie de la tour du clocher.
Église Saint-Joachim	Saint-Joachim	MHC, AP	Catholique	137 925	77 974	57	Restauration de la fenestration. Réfection du système électrique.
Cathédrale Notre-Dame-de-Québec	Québec	MLHC, AHD, LHND	Catholique	239 345	156 292	65	Restauration de la toiture de la nef et des clochers.
Église Saint-Sauveur	Québec		Catholique	240 056	163 051	68	Restauration des fenêtres, des portes et d'une partie de la toiture.
Église Sainte-Agnès	La Malbaie	MHC	Catholique	122 000	85 000	70	Restauration du revêtement extérieur et de la toiture.
Église Saint-Louis	Québec	AHD	Catholique	211 386	130 560	62	Restauration du plancher, des cloches, des fenêtres et des portes.
Église Saints-Martyrs-Canadiens	Québec		Catholique	520 563	365 000	70	Drainage des fondations. Restauration des portes et des fenêtres.

Volet 1 – Restauration des biens immobiliers (suite)

Édifice	Municipalité	Statut	Tradition	Coût des travaux (\$)	Subvention (\$)	%	Description des travaux
Chapelle Notre-Dame-du-Sacré-Cœur	Québec	AHD	Catholique	167 122	102 000	61	Restauration du parvis et des murs nord et est de la chapelle.
Église Très-Saint-Sacrement	Québec		Catholique	362 253	203 456	56	Restauration de la maçonnerie et de la fenestration.
Église Saint-Isidore	Saint-Isidore	MHC	Catholique	754 800	528 360	70	Restauration de la toiture.
Église Saint-Jean-Baptiste	Saint-Jean-Port-Joli	MHC	Catholique	175 000	122 400	70	Restauration du parvis.
Église Saint-Elzéar	Saint-Elzéar	MHC, OMAC	Catholique	813 131	467 605	58	Restauration de la toiture, des fenêtres et des portes.
Église Saint-Vital	Lambton	SPCo	Catholique	231 683	138 600	60	Restauration des portes, du perron et du parvis. Drainage des fondations.
Église Candlish United	Kinnear's Mills	SHR	Église Unie	12 513	8 759	70	Restauration du revêtement extérieur et de la fenestration du Church Hall.
Église Christ Church	Saint-Jean-de-Brébeuf		Anglicane	1 623	1 025	63	Restauration du revêtement extérieur et de la fenestration.
Église Notre-Dame-de-la-Victoire	Lévis	MHC	Catholique	296 286	207 400	70	Restauration de la maçonnerie, des portes et des fenêtres.
Église Saint-Joseph	Saint-Joseph	SHC	Catholique	63 870	30 658	49	Installation de gicleurs et d'un système de détection incendie.
Église Holy Trinity	Irlande	MHCi	Anglicane	242 175	147 400	61	Restauration des fondations, de la structure et du revêtement extérieur.
Église Sainte-Louise	Sainte-Louise		Catholique	136 506	87 500	64	Restauration de la maçonnerie, du parvis, des fenêtres et des portes.
Église Les Saints-Anges	Saints-Anges		Catholique	23 775	16 167	68	Drainage et imperméabilisation des fondations.
Église Le Saint-Nom-de-Marie	Sainte-Marie	MHC, OAC	Catholique	767 757	169 000	22	Restauration du clocher, des portes et des fenêtres.
Église Saint-Raphaël	Saint-Raphaël		Catholique	53 883	37 718	70	Consolidation de la structure de la toiture.
Église Sainte-Luce	Sainte-Luce	MHC, SPCo	Catholique	10 603	7 447	70	Restauration des portes et des fenêtres.

Volet 1 – Restauration des biens immobiliers (suite)

Édifice	Municipalité	Statut	Tradition	Coût des travaux (\$)	Subvention (\$)	%	Description des travaux
Église Notre-Dame-des-Neiges	Trois-Pistoles		Catholique	97 525	47 478	49	Restauration de la cheminée.
Église Saint-Jacques-le-Majeur	Causapscal		Catholique	355 626	248 938	70	Restauration de la toiture et de la maçonnerie des escaliers latéraux.
Église Saint-Simon	Saint-Simon		Catholique	776	518	67	Restauration de la maçonnerie.
Église Marie-Médiatrice-d'Escourt	Pohénégamook		Catholique	122 352	81 976	67	Restauration de la maçonnerie.
Archevêché de Rimouski	Rimouski	SPCo	Catholique	63 354	42 000	66	Installation de paratonnerres.
Église Sainte-Angèle-de-Mérici	Sainte-Angèle-de-Mérici		Catholique	766 060	536 250	70	Restauration de la ferblanterie et de la maçonnerie.
Église Saint-François-Xavier	Bassin		Catholique	169 301	108 000	64	Restauration du revêtement extérieur, des portes et des fenêtres.
Église Sainte-Anne-des-Monts	Sainte-Anne-des-Monts	MHCi	Catholique	300 915	210 639	70	Restauration du parvis.
Église Saint-Bonaventure	Bonaventure	SPCo	Catholique	422 144	295 501	70	Restauration de la toiture.
Église Saint-Joseph	Carleton	MHCi	Catholique	400 000	280 000	70	Restauration de la toiture.
Église Saint-Dominique	Saguenay	SPCo	Catholique	29 028	20 047	69	Restauration de la maçonnerie du clocher.
Maison-mère des Antoniennes de Marie	Saguenay		Catholique	270 229	129 500	48	Restauration de la maçonnerie.
Chapelle Saint-Antoine-de-Padoue	Lac-Bouchette	MHC, OAC	Catholique	19 189	11 532	60	Installation d'un système de déshumidification.
Couvent des Servantes du Très-Saint-Sacrement	Saguenay	MHCi	Catholique	202 801	139 980	69	Restauration de la toiture et de la fenestration.
Presbytère Saint-Antoine-de-Padoue	Saint-Gédéon		Catholique	46 238	31 976	69	Restauration de la toiture, des escaliers et des galeries.
Église La Bible Parle	Saguenay	MHC, SPCo	Évangélique	47 150	31 500	67	Restauration de la toiture et de la fenestration.
Église Saint-Paul	Longue-Rive		Catholique	180 000	126 000	70	Restauration de la maçonnerie.
Église Saint-Sulpice	Saint-Sulpice	MHC, OMAC	Catholique	1 326	922	70	Restauration des portes.

Volet 1 – Restauration des biens immobiliers (suite)

Édifice	Municipalité	Statut	Tradition	Coût des travaux (\$)	Subvention (\$)	%	Description des travaux
Église Sainte-Geneviève	Berthierville	MHC, SHC	Catholique	160 936	112 624	70	Restauration de la maçonnerie.
Église Saint-Barthélemy	Saint-Barthélemy		Catholique	618 262	432 783	70	Restauration de la maçonnerie de la façade principale.
Église Saint Mungo	Brownsburg-Chatham		Église Unie	500 000	350 000	70	Restauration de la maçonnerie.
Église Saint-Lin	Laurentides		Catholique	890	623	70	Restauration de la fenestration.
Église Assomption-de-la-Sainte-Vierge	L'Assomption	MHCi	Catholique	35 082	21 000	60	Restauration du parvis.
Église L'Annonciation	Oka	OAC	Catholique	14 907	10 435	70	Restauration de la fenestration.
Église Saint-François-de-Sales	Gatineau	SPCo	Catholique	1 200 000	840 000	70	Restauration de la toiture.
Église Saint-Gabriel	Bouchette		Catholique	8 700	6 090	70	Restauration du parvis.
Église Sainte-Thérèse	Témiscaming		Catholique	21 910	15 337	70	Installation d'un système de détection incendie.
Église Christ Church	Gatineau	SPCo	Anglicane	298 704	206 106	69	Restauration de la toiture en bardeaux de cèdre.
Église Saint-Paul	Gatineau	SPCo	Catholique	113 109	73 159	65	Restauration de la maçonnerie.
Église Sainte-Jeanne-de-Chantal	Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	MHC	Catholique	72 302	41 000	57	Restauration de la fenestration et de la maçonnerie.
Église Saint-Joachim	Châteauguay	MHC, LHND	Catholique	23 315	17 720	70	Restauration des portes.
Église Saint-Romuald	Farnham		Catholique	168 203	87 500	52	Restauration de la maçonnerie.
Église Saint James	Hudson		Anglicane	90 390	29 000	33	Restauration de la maçonnerie.
Église Saint Thomas	Rougemont		Anglicane	50 208	35 145	70	Restauration des vitraux.
Cathédrale Saint-Jean-l'Évangéliste	Saint-Jean-sur-Richelieu		Catholique	86 073	39 955	46	Restauration du chœur.
Église Saint-Denis	Saint-Denis-sur-Richelieu		Catholique	429 215	300 450	70	Restauration de la maçonnerie.
Église Odelltown United	Lacolle	SHC	Église Unie	17 143	12 000	70	Restauration de la fenestration.
Église Saint-Athanase	Saint-Jean-sur-Richelieu		Catholique	179 840	125 888	70	Restauration de la maçonnerie.

Volet 1 – Restauration des biens immobiliers (suite)

Édifice	Municipalité	Statut	Tradition	Coût des travaux (\$)	Subvention (\$)	%	Description des travaux
Évêché de Saint-Hyacinthe	Saint-Hyacinthe		Catholique	366 306	245 000	67	Restauration de la maçonnerie, des fenêtres et des portes.
Église Saint-Hubert	Longueuil		Catholique	37 714	26 260	70	Restauration de la maçonnerie.
Église Saint-Antoine-de-Padoue	Saint-Antoine-sur-Richelieu		Catholique	350 544	215 888	62	Restauration de la maçonnerie.
Église Saint Mark	Longueuil	SPCo	Anglicane	172 000	121 000	70	Restauration de la toiture.
Église Saint-Michel	Vaudreuil-Dorion	MHC, OMAC	Catholique	160 000	112 000	70	Restauration de la toiture du chemin couvert.
Église Saint-Pierre	Sorel-Tracy	MHC	Catholique	222 695	155 888	70	Restauration des portes et des fenêtres. Ventilation de l'entretoit.
Presbytère Christ Church	Sorel-Tracy	MHC	Anglicane	200 000	140 000	70	Restauration de l'enveloppe extérieure.
Église Saint-Clément	Beauharnois		Catholique	450 000	315 000	70	Restauration de la toiture et de la maçonnerie.
Oratoire du cimetière de l'église Saint-Jean-Baptiste	Saint-Jean-Baptiste		Catholique	21 413	12 000	56	Restauration de l'enveloppe extérieure.
Église Saint-Joseph-de-Soulanges	Les Cèdres	OAC	Catholique	114 671	80 270	70	Restauration des fondations et de la maçonnerie.
Église Saint Lambert United	Saint-Lambert		Église Unie	84 000	58 800	70	Restauration des vitraux.
Église Saint Paul	Saint-Paul-d'Abbotsford	SHC, OAC	Anglicane	46 262	32 000	70	Restauration de la flèche du clocher.
Église Saint-François-Xavier	Verchères		Catholique	260 870	180 000	70	Restauration du clocher.
Église Abbotsford United	Saint-Paul-d'Abbotsford	SHC	Église Unie	37 956	26 569	70	Restauration du clocher.
Église Bishop Stewart Memorial	Stanbridge East		Anglicane	1 087	761	70	Installation d'un système de détection incendie.
Maison Daniel Poirier	Longueuil		Catholique	117 145	65 000	55	Restauration de la fenestration.
Église Saint James the Apostle	Stanbridge East		Anglicane	201 062	105 000	52	Restauration de la toiture.
Église Saint-Isidore	Saint-Isidore		Catholique	235 111	110 000	47	Restauration de la maçonnerie du clocher et de la toiture de la sacristie.
Église Saint-Bernard	Saint-Bernard		Catholique	171 928	100 000	58	Restauration de la maçonnerie.

Volet 1 – Restauration des biens immobiliers (suite)

Édifice	Municipalité	Statut	Tradition	Coût des travaux (\$)	Subvention (\$)	%	Description des travaux
Église Sainte-Trinité	Contrecoeur		Catholique	54 336	10 000	18	Restauration de la toiture et du clocher.
Église Saint Luke	Waterloo	MHC	Anglicane	94 700	66 290	70	Restauration de la toiture et de la fenestration.
Église Saint-Louis-de-France	East Angus	MHCi	Catholique	1 205 335	841 945	70	Restauration de la toiture.
Église Plymouth Trinity United	Sherbrooke	MHC	Église Unie	166 604	70 885	43	Restauration de la toiture et de la fenestration.
Église Sainte-Bibiane	Richmond		Catholique	14 851	10 396	70	Restauration de la maçonnerie.
Église Barnston Baptist	Coaticook	MHCi	Baptiste	75 000	52 500	70	Restauration de la fenestration.
Église Saint-Herménégilde	Saint-Herménégilde		Catholique	340 188	238 131	70	Restauration de la maçonnerie. Ventilation de l'entretoit.
Église Saint-Guillaume	Saint-Guillaume		Catholique	25 774	17 500	68	Restauration des fenêtres et des portes.
Église Saint-Sylvère	Saint-Sylvère		Catholique	52 500	36 750	70	Restauration de la toiture et de la fenestration.
Église Saint-Cyrille	Saint-Cyrille-de-Wendover		Catholique	97 000	68 390	70	Restauration de la maçonnerie et de la fenestration.
Église Saint-Édouard-de-Gentilly	Bécancour	MHC, AP	Catholique	166 000	116 200	70	Restauration de la toiture et de la fenestration.
Église Saint-François-Xavier	Saint-François-du-Lac	MHC	Catholique	93 300	65 300	70	Restauration du corridor de la sacristie. Travaux d'électricité.
Presbytère Sainte-Victoire	Victoriaville	SPCo	Catholique	156 536	108 500	69	Restauration de la toiture et de la maçonnerie.
Cathédrale L'Assomption	Trois-Rivières		Catholique	38 862	24 097	62	Restauration de la maçonnerie.
Église Saint-Rémi	Lac-aux-Sables		Catholique	49 560	34 692	70	Restauration du revêtement extérieur, des portes et des fenêtres.
Église Sainte-Anne	Sainte-Anne-de-la-Pérade		Catholique	96 421	54 365	56	Restauration de la toiture de la sacristie.
Église Saint-Christophe-d'Arthabaska	Victoriaville	MHC	Catholique	15 007	10 500	70	Restauration de la maçonnerie.
Église Saint-Michel	Yamaska		Catholique	62 905	40 500	64	Restauration du parvis.
Église Sainte-Angèle-de-Laval	Bécancour		Catholique	85 830	59 150	69	Restauration du clocher et de la maçonnerie.

Volet 1 – Restauration des biens immobiliers (suite)

Édifice	Municipalité	Statut	Tradition	Coût des travaux (\$)	Subvention (\$)	%	Description des travaux
Monument funéraire Mailhot-Montour	Trois-Rivières	MHCi	Catholique	25 010	17 500	70	Restauration de la toiture et de la maçonnerie.
Église Saint-Eusèbe	Princeville		Catholique	42 291	24 500	58	Restauration de la fenestration.
Église Notre-Dame-de-la-Présentation	Shawinigan	OAC, LHND	Catholique	39 630	27 741	70	Restauration des escaliers.
Église Saint-Narcisse	Saint-Narcisse		Catholique	26 668	14 000	52	Restauration du clocher.
Église Saint-Antoine-de-Padoue	Louiseville		Catholique	30 224	20 821	69	Restauration de la fenestration.
Église Notre-Dame-de-la-Visitation	Champlain	MHC	Catholique	60 407	42 285	70	Restauration de la fenestration et des clochers.
Église Saint James	Trois-Rivières	SHR, AHD	Anglicane	10 000	7 000	70	Restauration de la toiture du clocher.
Église Sainte-Monique	Sainte-Monique		Catholique	84 143	53 900	64	Restauration de la toiture.
Église Saint-Paul	Saint-Félix-de-Kingsey		Anglicane	43 000	30 000	70	Restauration du clocher.
Église Saint-Paul	Shawinigan		Catholique	326 307	228 415	70	Restauration de la toiture.
Église Saint-François-Xavier	Batiscan		Catholique	177 558	123 636	70	Restauration de la toiture.
Église Saint-Stanislas	Saint-Stanislas		Catholique	136 278	87 500	64	Restauration de la maçonnerie.
Église Saint-Étienne	Saint-Étienne-des-Grès		Catholique	75 000	52 500	70	Restauration de la maçonnerie.

**TOTAL VOLET 1**

**28 791 964 17 810 075 62**

*Volet 2 – Restauration des biens mobiliers,  
des œuvres d’art et des orgues*

Édifice	Municipalité	Statut	Tradition	Coûts des travaux (\$)	Subvention (\$)	%	Description des travaux
Maison-mère des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph	Montréal	AHND	Catholique	59 083	41 400	70	Restauration de la toile <i>La sainte Famille trinitaire</i> (XVII <sup>e</sup> siècle), anonyme (France).
Maison de mère d’Youville	Montréal	AHD	Catholique	6 865	4 800	70	Restauration des toiles <i>Saint Antoine-de-Padoue</i> (1770), de John Mare, et <i>Saint François d’Assise</i> (avant 1747), inconnu.
Grand Séminaire	Montréal	SHC	Catholique	15 380	10 800	70	Restauration de deux portraits peints par un artiste inconnu (milieu du XVIII <sup>e</sup> siècle) : <i>M. François Picquet</i> et <i>M. Étienne Mongilfier</i>
Église Holy Ghost	Montréal		Catholique	44 762	31 300	70	Restauration du décor peint des transepts, réalisé par Leonid Perfeky (vers 1953).
Église Saint-Paul-de-la-Croix	Montréal		Catholique	19 744	13 821	70	Restauration de la toile marouflée <i>L’Apothéose de saint Paul de la Croix</i> (1954), Morency & Martirano.
Église Saint-Enfant-Jésus-du-Mile-End	Montréal		Catholique	90 012	63 000	70	Restauration des statues de Joseph-Olindo Gratton : <i>L’Étoile de Bethléem</i> et <i>Le Jugement dernier</i> (1907-1909).
Monastère des Ursulines	Québec	AHD	Catholique	69 780	48 900	70	Restauration de quatre toiles : <i>Madame de la Peltrie</i> (anonyme, XVII <sup>e</sup> siècle), <i>Mère Marie-de-Saint-Joseph</i> (anonyme, XVII <sup>e</sup> siècle), <i>Marie de l’Incarnation Buisson, nièce de Marie de l’Incarnation</i> (anonyme, XVII <sup>e</sup> siècle), <i>La Vierge à l’Enfant, au globe et à la croix</i> (mère Saint-François-de-Borgia, 1835) et de la statuette <i>Enfant Jésus</i> (anonyme, XVII <sup>e</sup> -XVIII <sup>e</sup> siècle).
Monastère des Augustines de l’Hôtel-Dieu-du-Sacré-Cœur	Québec		Catholique	7 025	4 950	70	Restauration de la sculpture du <i>Sacré-Cœur de Jésus</i> (avant 1876), Jean-Baptiste Côté.

Volet 2 – Restauration des biens immobiliers (suite)

Résidence Bon-Pasteur	Québec		Catholique	7 706	5 400	70	Restauration de la sculpture <i>Notre-Dame-des-Laurentides</i> (1879), Louis Jobin.
Église Chalmers Wesley	Québec	AHD	Église Unie	39 682	27 565	70	Restauration de l'orgue Casavant Frères, opus 506, 1912.
Église Saint-Joseph	Saint-Joseph	SHC	Catholique	38 791	27 150	70	Restauration du grand catafalque (Omer Létourneau, 1920c.), de quatre bannières et de deux draps mortuaires (inconnu, fin du XIX <sup>e</sup> et début du XX <sup>e</sup> siècle).
Église Sainte-Luce	Sainte-Luce	MHC, SPCo	Catholique	8 788	6 150	70	Restauration de la statue <i>Sainte-Luce</i> (1915), Louis Jobin.
Église Saint-Joseph	Carleton	MHCi	Catholique	30 957	21 700	70	Restauration de quatre toiles de Charles Huot (1882) : <i>Les noces de Cana</i> , <i>L'adoration des bergers</i> , <i>Les dons des Rois Mages</i> et <i>La dernière Cène</i> , de même que de la toile d'Antoine Plamondon (1882) <i>La mort de saint Joseph</i> .
Oratoire du Mont-Saint-Joseph	Carleton	SPCo	Catholique	18 643	13 000	70	Restauration de la toile <i>Saint-Joseph et l'Enfant Jésus</i> (1935), sœur Marie-de l'Eucharistie, c.s.c. (née Elmina Lefebvre).
Église Saint-Henri-de-Mascouche	Mascouche		Catholique	49 130	34 400	70	Restauration des toiles <i>La Sainte Famille</i> et <i>Le couronnement de la Vierge</i> (Jean-Baptiste Rioux, vers 1890) et <i>Saint Roch</i> (Georges Delfosse, 1890).
Église Saint-Côme	Saint-Côme		Catholique	3 954	2 775	70	Restauration de la toile <i>Saint Roch</i> (avant 1868), anonyme.
Église Sainte-Rose-de-Lima	Laval	MHR	Catholique	4 983	3 500	70	Restauration d'un chandelier pascal (1824c.), François Dugal (attribué à).
Cocathédrale Saint-Antoine-de-Padoue	Longueuil	MHR, SPCo	Catholique	9 579	6 700	70	Restauration des statues de Louis-Philippe Hébert (1885) : <i>Saint Paul</i> et <i>Saint Pierre</i> .

Volet 2 – Restauration des biens immobiliers (suite)

Église Saint-Michel	Vaudreuil-Dorion	MHC, OMAC	Catholique	3 220	2 250	70	Restauration de cinq pièces d'orfèvrerie : calice et ciboire (Robert Cruickshank, 1775-1780); boîte aux saintes huiles (Joseph Shindler, 1774); patène (Ignace-François Delezenne, avant 1760) et calice (Charles Duval, 1801).
Église Sainte-Jeanne-de-Chantal	Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	MHC	Catholique	24 928	17 500	70	Restauration de la toile <i>Sainte Jeanne-de-Chantal</i> (1790-1791) François de Beaucourt (attribuée à).
Église Sainte-Julie	Sainte-Julie		Catholique	6 280	4 400	70	Restauration de la sculpture du <i>Sacré-Cœur</i> (1928), inconnu.
Église Notre-Dame-de-la-Visitation	Champlain	MHC	Catholique	7 237	5 100	70	Restauration des deux anges du monument du <i>Sacré-Cœur</i> (1918), Atelier Daprato.
Église Saint-François-de-Sales	Odanak		Catholique	20 888	14 600	70	Restauration de la toile <i>La Crucifixion</i> (1900-1918), Charles Gill.
Église Saint-Léon-le-Grand	Saint-Léon-le-Grand	MHCi	Catholique	10 484	7 339	70	Restauration de l'orgue Casavant Frères, opus 72, 1896.

**TOTAL VOLET 2**

**597 901      418 499      70**

**Légende :**

AHD : Arrondissement historique désigné  
 AHND : Arrondissement historique et naturel désigné  
 AP : Aire de protection  
 LHND : Lieu historique national désigné  
 MHC : Monument historique classé

MHCi : Monument historique cité  
 OAC : Œuvre d'art classée  
 OMAC : Objet mobilier artistique classé  
 SHC : Site historique classé  
 SPCo : Site du patrimoine constitué

# Annexes

## *Conseil d'administration*

M. Michel Lavoie*	Président
M <sup>me</sup> Christine Cheyrou*	Vice-présidente
M. Jean-François Royal*	Trésorier
M. Marc Lacasse*	Secrétaire
M. Louis-Philippe Desrosiers*	
M. Germain Casavant	
M. Denis Charpentier	
M. Christian Émond	
M. Jean-Marie Fallu	
M. Rémy Gagnon	
M <sup>me</sup> Carole Garceau	
M <sup>me</sup> Josée Grandmont	
M. Nil Guillemette	
M <sup>me</sup> Monique Lanthier	
M. Normand Paquette	
M. Richard Perron	
M. James Sweeny	
M. Éric Vaillancourt	

\* Membres du comité exécutif

## *Ressources humaines*

### **PERSONNEL**

M. Jocelyn Groulx	Directeur
M <sup>me</sup> Hélène Petit	Adjointe à la direction
M <sup>me</sup> Marie-Claude Ravary	Chargée de projets
M. Gilles Sarrazin	Technicien en comptabilité
M <sup>me</sup> Mélanie Cardinal	Conseillère en patrimoine

### **CONSULTANTES ET CONSULTANTS**

M <sup>me</sup> Valérie Couet-Lannes
M <sup>me</sup> Valérie Lachance

# Liste des membres

## **TABLES DE CONCERTATION RÉGIONALES**

### **Montréal (1)**

M. Louis-Philippe Desrosiers	Président
M. Norman Shaw	Vice-président
M <sup>me</sup> Caroline Tanguay	Secrétaire
M. Robert Allard	
M. Claude Brissette	
M. Germain Casavant	
M <sup>me</sup> Lucille Côté	
M <sup>me</sup> Danielle Dubois	
M. Gilles Dufort	
M. Clarence Epstein	
M. Paul-Émile Guilbert	
M. Jean-Eudes Guy	
M. Peter Harper	
M. Robert Koffend	
M. Jean-Jacques Martin	
M. Jacques Parenteau	
M <sup>me</sup> Madeleine Forget	

### **Québec–Chaudière–Appalaches (2A-2B)**

M. Rémy Gagnon	Président
M. Hugh Bignell	Vice-président
M. Claude Reny	Secrétaire
M <sup>me</sup> Marie-Berthe Bailly	
M <sup>me</sup> Johanne Brousseau	
M <sup>me</sup> Renée Désormeaux	
M. Gilles Dupuis	
M. Grant D. McConnell	
M. James Sweeny	
M. Yvan Thériault	
M. Jean Tremblay	
M. Bruno Boisvert	
M. Louis-Richard Fortier	
M <sup>me</sup> Françoise Rousseau	

### **Bas-Saint-Laurent (3A)**

M. Michel Lavoie	Président
M. Yvan Thériault	Vice-président
M. Stéphane Pineault	Secrétaire
M <sup>me</sup> Gisèle Guilbault	
M. Alain Lévesque	
M. Paul-Louis Martin	
M <sup>me</sup> Mélanie Milot	
M. James Sweeny	
M. Joël Tremblay	
M. Euchariste Morin	

### **Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (3B)**

M. Ghislain Arsenault	Président
M. Georges-Henri Coulombe	Vice-président
M <sup>me</sup> Gisèle Huard	Secrétaire
M. Pascal Alain	
M. Rosaire Arseneau	
M. Jean-Marie Fallu	
M. Gilles Lavoie	
M. Denis Nadeau	
M. Lomer Richard	
M. James Sweeny	
M. Rémi Thibault	
M <sup>me</sup> Gabrielle Paquette	

### **Saguenay–Lac-Saint-Jean (4A)**

M. Richard Perron	Président
M <sup>me</sup> Lucie Royer	Vice-présidente
M. Michel Otis	Secrétaire
M <sup>me</sup> Esther Chouinard	
M. Jacques Coutu	
M. Gilles Hamel	
M. David Stephens	
M. Gaston Vallée	
M. Gaston Gagnon	

**Côte-Nord (4B)**

M. Christian Émond                      Président  
 M. Normand Boudreau  
 M. Pierre Michaud  
 M. Stephen Kohner  
 M. Antonio Laflamme  
 M. Luc Bourassa

**Laval-Laurentides-Lanaudière (5A)**

M<sup>me</sup> Carole Garceau                      Présidente  
 M. Michel Lord                              Vice-président  
 M<sup>me</sup> Caroline Tanguay                      Secrétaire  
 M. Jean-Marc Diotte  
 M. Paul-Émile Guilbert  
 M. Emmet Moore  
 M. Robert Ranger  
 M. Henri Hamel

**Outaouais (5B)**

M<sup>me</sup> Marie Roy                                Présidente  
 M<sup>me</sup> Yolande Duguay                      Secrétaire  
 M. Nil Guillemette  
 M. René Laprise  
 M. Claude Laurier  
 M. Michel Prévost  
 M. René Villeneuve  
 M. Gianni Gioseffini

**Montérégie (6A)**

M. Denis Charpentier                      Président  
 M<sup>me</sup> Marion Standish                      Secrétaire  
 M. Gilles Bergeron  
 M. Ronald Fisk  
 M. Steve Gilson  
 M. Yvan Quenneville  
 M. John Standish  
 M. Robert Tassé  
 M<sup>me</sup> Annie Tétreault

**Estrie (6B)**

M. Paul-Émile Paré                      Président  
 M. Maurice Ruel                            Secrétaire  
 M<sup>me</sup> Adel Ernstrom  
 M. Richard Evans  
 M. Luc Lamoureux  
 M. James Sweeny  
 M. Éric Vaillancourt  
 M<sup>me</sup> Danielle Potvin

**Abitibi-Témiscamingue (7)**

M. Robert Charron                        Président  
 M<sup>me</sup> Huguette Dallaire                      Secrétaire  
 M. Denis Carrier  
 M. Richard Hénault  
 M. Donald Perron  
 M. Claude Richard  
 M. Yannick Rocheleau  
 M. André Fradette

**Mauricie-Centre-du-Québec (8)**

M. Gilles Chagnon                        Président  
 M. Guy Richard                            Vice-président  
 M. Normand Paquette                      Secrétaire  
 M. Paul Constancis  
 M. Marcel Daneau  
 M. Félix de Forest  
 M<sup>me</sup> Diane Robert  
 M. René Shooner  
 M. James Sweeny  
 M<sup>me</sup> Sandra Baron

**COMITÉ DES ORGUES**

M. Germain Casavant                      Président  
 M. Gaston Arel  
 M<sup>me</sup> Danielle Dubé  
 M. John Grew  
 M. Christopher Jackson  
 M. Jean-Guy Proulx  
 M. Massimo Rossi  
 M. Benjamin Waterhouse  
 M. Martin Yelle

**COMITÉ DES BIENS MOBILIERS  
ET DES ŒUVRES D'ART**

M. Mario Béland  
M. Jacques Des Rochers  
M<sup>me</sup> Geneviève Dion  
M. Laurier Lacroix  
M. Guy-André Roy  
M. Jean-François Royal  
M<sup>me</sup> Louise Saint-Pierre  
M. Jean Trudel

**COMITÉ DES ARCHIVES**

M. Marc Lacasse                      Président  
M<sup>me</sup> Hélène Élément                  Vice-présidente  
M. Daniel Ducharme                  Secrétaire  
M. André Forget  
M<sup>me</sup> Marie-Andrée Fortier  
M. Robert Garon  
M. Ollivier Hubert  
M. Normand Laplante  
M<sup>me</sup> Denise Maltais  
M<sup>me</sup> Huguette Pinard-Lachance  
M<sup>me</sup> Janice Rosen

**COMITÉ SUR LA SÉCURITÉ INCENDIE  
DES IMMEUBLES RELIGIEUX**

M. Michel Lavoie                      Président  
M<sup>me</sup> Pascale Demers  
M<sup>me</sup> Ginette Dupont  
M. Claude Gagnon  
M. Benoît Lebœuf  
M. Gilbert Montminy  
M. Roger Picard  
M. Charles Pineault  
M. Philippe Poulin  
M. Jean Saint-Aubin

**COMITÉ DE COORDINATION**

M. Denis Delangie                      Coprésident  
M. Michel Lavoie                      Coprésident  
M. Jean Bissonnette  
M<sup>me</sup> Pascale Demers  
M. Louis-Philippe Desrosiers  
M. Jocelyn Groulx  
M<sup>me</sup> Hélène McGee  
M. James Sweeny

CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC

ÉTATS FINANCIERS  
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009

# CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC

## TABLE DES MATIÈRES

<b>RAPPORT DES VÉRIFICATEURS</b>	1
<b>ÉTATS FINANCIERS</b>	
Résultats	2
Évolution des actifs nets	3
Bilan	4
Flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6 à 12



## RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres du  
**Conseil du Patrimoine Religieux du Québec**

Nous avons vérifié le bilan du **Conseil du Patrimoine Religieux du Québec** au 31 mars 2009 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conseil. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2009 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

*Demers Beaulne, S.E.N.C.R.L. <sup>(1)</sup>*

Comptables agréés

Montréal, le 11 juin 2009

<sup>(1)</sup> CA auditeur permis n° 11895

CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC

RÉSULTATS  
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009

2

	2009			2008		
	Fonds investi en immobilisations	Fonds exclusif à l'île de Montréal	Fonds affecté	Fonds d'administration générale	Total	Total
<b>PRODUITS</b>						
Aide financière	- \$	- \$	18 428 575 \$	- \$	18 428 575 \$	11 874 126 \$
Volets I et II	-	-	-	-	-	736 979
Soutien au recyclage des édifices religieux patrimoniaux	-	-	-	-	-	30 000
Inventaire des lieux de culte du Québec	-	-	6 239	-	6 239	81 266
Inventaire des églises modernes	-	-	54 885	-	54 885	-
Inventaire des églises modernes Montérégie	-	-	13 412	-	13 412	14 680
Contribution du Fonds du Patrimoine Religieux du Québec	-	-	-	-	-	4 970
Conférence de Montréal	-	-	-	-	-	2 000
Moratoire volontaire	-	-	-	-	-	3 655
Inventaire des objets religieux	-	-	5 017	-	5 017	17 483
Plan stratégique	-	-	7 509	-	7 509	18 875
Inventaire des sociétés des musées du Québec	-	-	6 658 098	126 564	6 784 662	5 491
Baladodiffusion	-	-	-	212	212	6 402 803
Intérêts	-	-	25 173 735	126 776	25 300 511	882
Autres	-	-	-	-	-	19 193 210
<b>CHARGES</b>						
Aide financière	-	-	18 228 575	-	18 228 575	11 774 126
Volets I et II	-	-	-	-	-	736 979
Soutien au recyclage des édifices religieux patrimoniaux	-	-	-	-	-	81 266
Inventaire des églises modernes	-	-	5 385	-	5 385	-
Inventaire des églises modernes Montérégie	-	-	54 885	-	54 885	-
Table de Montréal	-	4 100	-	-	4 100	-
Conférence de Montréal	-	-	-	-	-	4 955
Moratoire volontaire	-	-	-	-	-	2 000
Inventaire des objets religieux	-	-	-	-	-	3 655
Intérêts sur la dette à long terme	-	-	6 658 098	-	6 658 098	6 198 288
Inventaire des sociétés des musées du Québec	-	-	-	-	-	18 875
Baladodiffusion	-	-	8 885	-	8 885	5 491
Plan stratégique	-	-	5 397	-	5 397	32 028
Salaires - administration	-	-	-	237 966	237 966	198 019
Loyer	-	-	-	16 102	16 102	14 913
Assurances	-	-	-	5 810	5 810	5 941
Communications	-	-	-	7 594	7 594	4 654
Imprimerie et photocopies	-	-	-	6 238	6 238	5 937
Promotion	-	-	-	9 599	9 599	7 560
Frais de déplacement et de représentation	-	-	-	29 225	29 225	26 085
Frais de bureau	-	-	-	17 196	17 196	21 124
Honoraires professionnels	-	-	-	45 502	45 502	46 573
Amortissement des immobilisations	4 986	-	-	-	4 986	819
Autres	4 986	-	-	6 216	6 216	3 229
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>(4 986) \$</b>	<b>(4 100) \$</b>	<b>212 510 \$</b>	<b>(254 672) \$</b>	<b>(51 248) \$</b>	<b>693 \$</b>

CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS  
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009

3

	2 0 0 9			2 0 0 8	
	Fonds investi en immobilisations	Fonds exclusif à l'île de Montréal	Fonds affecté	Fonds d'administration générale	Total
SOLDE AU DÉBUT	7 683 \$	160 000 \$	(15 790) \$	21 189 \$	173 082 \$
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(4 986)	(4 100)	212 510	(254 672)	(51 248)
VIREMENT INTERFONDS (note 10)	10 599	-	(200 000)	189 401	-
SOLDE À LA FIN	13 296 \$	155 900 \$	(3 280) \$	(44 082) \$	121 834 \$
					173 082 \$

CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC

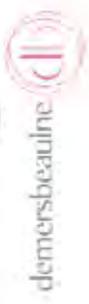
BILAN  
AU 31 MARS 2009

4

	2 0 0 9				2 0 0 8	
	Fonds investi en immobilisations	Fonds exclusif à l'île de Montréal	Fonds affecté	Fonds d'administration générale	Total	Total
<b>ACTIF À COURT TERME</b>						
Encaisse	- \$	155 900 \$	2 561 243 \$	227 296 \$	2 944 439 \$	3 210 482 \$
Dépôts à terme (note 3)	-	-	1 500 000	-	1 500 000	200 000
Intérêts à recevoir	-	-	1 912 359	-	1 912 359	1 672 685
Créances (note 4)	-	-	29 872 659	26 153	29 898 812	21 942 219
Subventions à recevoir échéant à moins d'un an	-	-	27 997 090	-	27 997 090	22 446 322
	-	155 900	63 843 351	253 449	64 252 700	49 471 708
<b>SUBVENTIONS À RECEVOIR (note 5)</b>	-	-	100 938 261	-	100 938 261	97 971 757
<b>IMMOBILISATIONS (note 6)</b>	13 296	-	-	-	13 296	2 358
	13 296 \$	155 900 \$	164 781 612 \$	253 449 \$	165 204 257 \$	147 445 823 \$
<b>PASSIF À COURT TERME</b>						
Créditeurs (note 7)	- \$	- \$	12 891 647 \$	297 531 \$	13 189 178 \$	8 402 446 \$
Aide financière reportée (note 8)	-	-	22 957 894	-	22 957 894	18 452 216
Dettes à long terme échéant à moins d'un an	-	-	27 997 090	-	27 997 090	22 446 322
	-	-	63 846 631	297 531	64 144 162	49 300 984
<b>DETTE À LONG TERME (note 9)</b>	-	-	100 938 261	-	100 938 261	97 971 757
	-	-	164 784 892	297 531	165 082 423	147 272 741
<b>ACTIFS NETS</b>						
Investis en immobilisations	13 296	-	-	-	13 296	7 683
Affectés	-	155 900	(3 280)	-	152 620	144 210
Non affectés	-	-	-	(44 082)	(44 082)	21 189
	13 296	155 900	(3 280)	(44 082)	121 834	173 082
	13 296 \$	155 900 \$	164 781 612 \$	253 449 \$	165 204 257 \$	147 445 823 \$

AU NOM DU CONSEIL  
 , administrateur

AU NOM DU CONSEIL  
 , administrateur



CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC

FLUX DE TRÉSORERIE  
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009

5

	2 0 0 9	2 0 0 8
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(51 248) \$	693 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	4 986	819
Subventions à recevoir	(15 000 000)	(7 700 000)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	1 096 143	(3 261 436)
Encaissement de subventions	<u>6 482 728</u>	<u>5 949 908</u>
	<u>(7 467 391)</u>	<u>(5 010 016)</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Produit de la dette à long terme	15 000 000	7 700 000
Remboursement de la dette à long terme	<u>(6 482 728)</u>	<u>(5 949 908)</u>
	<u>8 517 272</u>	<u>1 750 092</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations	<u>(15 924)</u>	-
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DES ESPÈCES ET DES QUASI-ESPÈCES</b>	<b>1 033 957</b>	<b>(3 259 924)</b>
<b>ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES AU DÉBUT</b>	<b><u>3 410 482</u></b>	<b><u>6 670 406</u></b>
<b>ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES À LA FIN</b>	<b><u>4 444 439</u> \$</b>	<b><u>3 410 482</u> \$</b>

Les espèces et quasi-espèces sont constituées de l'encaisse et des dépôts à terme.

## 1. CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Conseil du Patrimoine Religieux du Québec (le « Conseil ») a été constitué le 13 juillet 1995 en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec*. La mission du Conseil est d'assurer la restauration, l'entretien préventif et la mise en valeur des lieux de culte, des dépendances et des objets religieux patrimoniaux.

## 2. CONVENTIONS COMPTABLES

### *COMPTABILITÉ PAR FONDS*

Le Conseil applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Les activités courantes du Conseil sont comptabilisées dans le fonds d'administration générale.

Le fonds affecté est constitué de sommes empruntées et cautionnées par le ministère de la Culture et des Communications du Québec et de subventions d'autres organismes. L'utilisation du fonds affecté est régie par les conditions énoncées dans les protocoles d'entente intervenus entre le Conseil et le Ministère et les différents organismes.

Le fonds investi en immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations.

Le fonds exclusif à l'Île de Montréal présente les produits et les charges affectés exclusivement à des projets de l'Île de Montréal.

### *CONSTATATION DES PRODUITS*

Les apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus de placement affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les revenus de placement non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

### *IMMOBILISATIONS*

L'amortissement des immobilisations est comptabilisé selon les méthodes d'amortissement et les taux annuels suivants :

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux</u>
Mobilier et agencements	dégressif	20 %
Équipement informatique	linéaire	3 ans

## 2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### *SERVICES RENDUS PAR LES BÉNÉVOLES*

Le Conseil a pour politique de ne pas comptabiliser aux états financiers la valeur des services rendus sans restriction par les bénévoles en raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services.

### *INSTRUMENTS FINANCIERS*

#### *Évaluation initiale*

Les instruments financiers sont constatés à la juste valeur à la date de transaction.

#### *Catégorie d'instruments financiers et évaluation ultérieure*

##### *Actifs financiers détenus à des fins de transaction*

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont des actifs que le Conseil a acquis principalement en vue de leur revente à court terme afin de réaliser un profit et qui font partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés gérés ensemble et qui présentent des indications d'un profil récent de prises de bénéfices à court terme. Cette catégorie comprend également des actifs financiers ne respectant pas les critères susmentionnés, mais que le Conseil a choisi de désigner irrévocablement comme étant détenus à des fins de transaction.

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur et les gains et les pertes qui découlent de leur réévaluation à la juste valeur sont constatés en résultat net.

##### *Prêts et créances*

Les prêts et créances n'incluent pas les titres de créances et ils sont évalués au coût après amortissement selon la méthode au taux d'intérêt effectif.

##### *Passifs financiers détenus à des fins autres que de transaction*

Les passifs financiers détenus à des fins autres que de transaction comprennent tous les passifs financiers non dérivés qui ne sont pas classés comme passifs financiers détenus à des fins de transaction. Ils sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

##### *Juste valeur*

La juste valeur est le montant de la contrepartie dont conviendrait des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence.

2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

*UTILISATION D'ESTIMATIONS*

La préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui touchent les éléments d'actif et de passif présentés, la divulgation de l'actif et du passif éventuel à la date des états financiers et les produits et les charges présentés pour l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des estimations.

3. DÉPÔT À TERME

Le dépôt à terme portent intérêt à un taux de 0,53 % et vient à échéance en avril 2009.

4. CRÉANCES

	2 0 0 9		2 0 0 8	
	Fonds affecté	Fonds d'administration générale	Total	Total
À recevoir du fonds d'administration générale	255 703 \$	- \$	255 703 \$	273 038 \$
Aide financière	29 616 956	-	29 616 956	21 659 056
Autres	-	26 153	26 153	10 125
	<u>29 872 659 \$</u>	<u>26 153 \$</u>	<u>29 898 812 \$</u>	<u>21 942 219 \$</u>

5. SUBVENTIONS À RECEVOIR

Subventions du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine du Québec, échéant entre mai 2009 et janvier 2014, portant intérêt à des taux variant de 4,45 à 5,92 %.

Les versements en capital sont encaissables dans les délais suivants :

2010	27 997 090 \$
2011	22 980 293
2012	26 233 531
2013	27 214 578
2014	24 509 859

6. IMMOBILISATIONS

	2 0 0 9		2 0 0 8
	Coût	Amortissement cumulé	Montant net
Mobilier et agencements	12 547 \$	5 898 \$	6 649 \$
Équipement informatique	44 327	37 680	6 647
	<u>56 874 \$</u>	<u>43 578 \$</u>	<u>13 296 \$</u>
			2 358 \$
			-
			<u>2 358 \$</u>

7. CRÉDITEURS

	2 0 0 9		2 0 0 8
	Fonds affecté	Fonds d'administration générale	Total
Aide financière à payer	10 979 288 \$	- \$	10 979 288 \$
Intérêts de la dette à long terme	1 912 359	-	1 912 359
Comptes fournisseurs et charges à payer	-	41 828	41 828
À payer au fonds affecté	-	255 703	255 703
À payer au fonds investi en immobilisations	-	-	-
	<u>12 891 647 \$</u>	<u>297 531 \$</u>	<u>13 189 178 \$</u>
			6 421 135 \$
			1 672 685
			35 588
			267 713
			<u>5 325</u>
			<u>8 402 446 \$</u>

8. AIDE FINANCIÈRE REPORTÉE

L'aide financière reportée représente des sommes reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de projets de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde de l'aide financière reportée sont les suivantes :

	2 0 0 9	2 0 0 8
Solde au début	18 452 216 \$	4 497 630 \$
Moins : montant constaté à titre de produits de l'exercice	(18 067 326)	(4 315 051)
Plus : montant reçu pour l'exercice suivant	50 000	189 316
Plus : montant inclus dans les subventions à recevoir	22 523 004	18 080 321
	<u>22 957 894 \$</u>	<u>18 452 216 \$</u>

**9. DETTE À LONG TERME**

	<u>2 0 0 9</u>	<u>2 0 0 8</u>
Emprunts bancaires échéant en 2010 et portant intérêt à des taux variant de 4,69 à 5,33 %	22 161 060 \$	23 440 358 \$
Emprunts bancaires échéant en 2011 et portant intérêt à des taux variant de 4,45 à 5,23 %	19 311 320	20 465 562
Emprunts bancaires échéant en 2012 et portant intérêt à des taux variant de 4,83 à 5,73 %	25 984 819	27 456 634
Emprunts bancaires échéant en 2013 et portant intérêt à des taux variant de 5,41 à 5,92 %	30 514 559	32 014 128
Emprunts bancaires échéant en 2014 et portant intérêt à des taux variant de 4,88 à 5,85 %	<u>30 963 593</u>	<u>17 041 397</u>
	128 935 351	120 418 079
Moins : dette à long terme échéant à moins d'un an	<u>27 997 090</u>	<u>22 446 322</u>
	<u>100 938 261 \$</u>	<u>97 971 757 \$</u>

Ces emprunts sont garantis par une hypothèque sur l'encaisse, les créances, les droits, titres et intérêts du Conseil aux termes d'un protocole d'entente intervenu avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine du Québec le 19 octobre 1995 et amendé le 8 août 2001.

Les versements en capital de la dette à long terme sont exigibles dans les délais suivants :

	<u>Sommes exigibles</u>	<u>Sommes à refinancer</u>
2010	27 997 090 \$	21 156 857 \$
2011	22 980 293	17 080 928
2012	26 233 531	21 587 349
2013	27 214 578	23 795 182
2014	24 509 859	23 045 611

**10. VIREMENT INTERFONDS**

Au cours de l'exercice, le comité de coordination a autorisé des virements totalisant 200 000 \$ (100 000 \$ en 2008) des fonds affectés au fonds d'administration générale et au fonds investi en immobilisations.

**11. FLUX DE TRÉSORERIE**

Les flux de trésorerie se rapportant aux intérêts sont classés comme flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement et se détaillent comme suit :

	<u>2 0 0 9</u>	<u>2 0 0 8</u>
Intérêts payés	6 418 424 \$	6 178 313 \$

**12. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS**

Le Conseil s'est engagé à verser, au cours des prochains exercices, une aide financière totalisant 268 500 \$ (3 884 623 \$ en 2008) à des bénéficiaires en vertu de demandes de réservations de fonds approuvées avant le 31 mars 2009.

**13. INSTRUMENTS FINANCIERS**

Au 31 mars 2009, les instruments financiers sont classés comme suit : l'encaisse et le dépôt à terme sont comptabilisés comme actifs financiers détenus à des fins de transaction; les créances, les intérêts à recevoir et les subventions à recevoir sont classés comme prêts et créances; et les créditeurs ainsi que la dette à long terme sont classés à titre de passifs financiers détenus à des fins autres que de transaction.

La gestion des risques financiers est assumée par la direction et le Conseil n'a aucun instrument financier dérivé.

***JUSTE VALEUR***

La juste valeur des actifs et passifs financiers à court terme correspond approximativement à la valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur des subventions à recevoir est estimée à 130 259 026 \$ et la juste valeur de la dette à long terme est estimée à 130 259 026 \$.

**14. ORGANISME CONTRÔLÉ NON CONSOLIDÉ**

Le Conseil contrôle le Fonds du Patrimoine Religieux du Québec. Au 31 mars 2009, cet organisme détient des actifs et des actifs nets non affectés de 57 634 \$ (67 798 \$ en 2008). Les produits de l'exercice terminé le 31 mars 2009 sont de 13 248 \$ (20 742 \$ en 2008) et les charges sont de 23 412 \$ (14 680 \$ en 2008). Les charges correspondent aux contributions versées au Conseil.

#### 15. INFORMATION CONCERNANT LE CAPITAL

L'objectif du Conseil en matière de gestion du capital consiste à disposer de liquidités suffisantes lui permettant de financer ses activités d'opération. Le Conseil est principalement financé par la subvention annuelle du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine du Québec et il a établi une politique de placements, via des dépôts à terme, visant à protéger son capital.

Conseil du  
patrimoine  
religieux  
du Québec

Conseil du patrimoine religieux du Québec  
100, rue Sherbrooke Est, bureau 3300  
Montréal (Québec) H2X 1C3

Téléphone : 514 931-4701 • 1 866 580-4701  
Télécopieur : 514 931-4428

Courriel : [conseil@patrimoine-religieux.qc.ca](mailto:conseil@patrimoine-religieux.qc.ca)  
Internet : [www.patrimoine-religieux.qc.ca](http://www.patrimoine-religieux.qc.ca)